

Image not found or type unknown



Probleme avec le site xxxxxx

Par **lilas7249**, le **02/06/2018** à **09:12**

Bonjour
Je me suis inscrite sur le site xxxxxx en 2017 et j'ai résilié mon abonnement en fin d'année.
Je n'ai reçu aucun courrier de leur part et aujourd'hui je reçois une lettre (sans recommandé) de xxxxxx me demandant de régler la somme de 156.89 euro sous huit jours ou il transmette mon dossier à un huissier de justice.
Que dois-je faire ?
Merci de me donner une réponse.
Cordialement

Par **morobar**, le **02/06/2018** à **10:11**

Bonjour,
Comme on ne connaît pas les modes et conditions de résiliation, on ignore si celle-ci est valide ou non.
Il vous appartient donc de vérifier ces conditions auprès de votre fournisseur de service.